



Approfondissement théorico-clinique

Cette formation permet de poursuivre la réflexion théorico-clinique engagée dans les formations Pédagogie relationnelle du langage et Technique des associations.

Tout en s'appuyant sur des références théoriques, le positionnement clinique initié dans ces formations se trouve naturellement interrogé par chaque relation thérapeutique.

La posture de l'orthophoniste, la place octroyée au patient et le mode de relation qui en découlent, sont donc à travailler en lien avec les techniques spécifiques qui les soutiennent et l'expérience clinique qui les questionne.

Objectifs

- Acquérir des repères théoriques sur le langage et la relation thérapeutique
- Perfectionner la Technique des associations et la Pédagogie relationnelle du langage
- Préciser son positionnement dans la relation thérapeutique au regard de la problématique rencontrée afin d'élaborer des axes de travail

Contenu

- *Apports théoriques et techniques*
 - Retour sur les concepts de la linguistique, de la psychologie, de la psychanalyse et de la pédagogie, nécessaires à la pratique de la Pédagogie relationnelle du langage et à la Technique des associations
 - Analyse critique de la démarche thérapeutique élaborée et des techniques mises en œuvre
 - Lecture de textes pour approfondir les notions en rapport avec le questionnement
- *Analyse de la pratique*
 - Mise en commun des questions et réflexions liées à la pratique
 - Analyse du positionnement thérapeutique singulier des participants dans les situations cliniques exposées
 - Identification des problématiques en jeu
 - Liens avec la théorie du langage soutenant cette pratique
 - Élaboration de repères pour ajuster ou réorienter la démarche thérapeutique

Méthode

- *Dispositif groupal d'analyse de pratiques :*
 - Prise de parole des participants à partir de présentations de cas issus de leur pratique clinique
 - Articulation entre questionnement individuel et élaboration collective par une pratique réflexive
- *Transmission de connaissances :*
 - Données théoriques articulées aux exposés cliniques des participants
 - Repères pour la démarche clinique
 - Références réglementaires et éthiques
- Travail personnel demandé entre deux sessions (préparations de cas, lectures d'articles ou d'ouvrages).



Modalités d'organisation

- La formation comprend cinq sessions réparties sur une année afin de donner aux stagiaires un temps d'expérimentation des apports de la formation dans leur pratique.
- Nombre restreint de stagiaires (8 au maximum) pour faciliter la prise de parole individuelle et l'appropriation des concepts et outils apportés.
- Animation par un ou deux formateurs.
- Confidentialité des données personnelles des professionnels, de celles relatives à leurs pratiques et de celles des patients.
- Des entretiens individuels peuvent être proposés aux stagiaires par le ou les formateurs en dehors du temps des sessions, soit avant de commencer la formation, soit au cours de celle-ci.
- Les stagiaires signent une feuille de présence à chaque demi-journée.

Modalités d'évaluation

- *Évaluation interactive continue de la démarche de formation* : expression des besoins initiaux des stagiaires, adaptation des contenus à leur progression, démarche réflexive au travers d'exposés cliniques et de mises en situation, synthèses des questions travaillées, bilans réguliers et bilan final avec repérage des modifications consécutives à la formation et des connaissances acquises.
- *À la fin de la formation* il est demandé aux stagiaires de remplir des questionnaires d'évaluation des acquis et d'appréciation de la formation.

Validation

Une attestation de participation est délivrée à l'issue de la formation.

Public concerné

Orthophonistes, logopèdes ou logopédistes en activité.
Exercice libéral et / ou salarié.

Prérequis

Avoir terminé les formations "Technique des associations" et "Pédagogie relationnelle du langage".

Durée et coût de la formation

- *Durée* : 25 heures réparties sur 5 journées par an de 5 heures chacune
- *Coût* : Inscription individuelle : 940 € ; Inscription prise en charge employeur : 1100 €